

CONCOURS D'ENTRÉE - CHANT LYRIQUE : 22, 23 ET 24 JUIN

CYCLE	MORCEAU
Cycle 1 (1 à 4 ans de pratique)	1 morceau au choix
Cycle 2 (plus de 4 ans de pratique)	Deux morceaux au choix dont un en français.
Cycle 3 (plus de 8 ans de pratique)	3 morceaux dont un air d'opéra et un Lied ou une mélodie. Un des morceaux doit être en français. Répétition de 20 minutes avec le pianiste accompagnateur : Contactez M. RIETHER. Tél. : 06 15 97 48 35 ; Mail : jm.riether@crr.tours.fr » à partir du 1er juin 2026.

Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

Les candidats en Cycle 1 et Cycle 2 seront accompagnés au piano lors du concours (pas de répétition avant le concours)

L'accès à la classe de Chant Lyrique est possible sur concours d'entrée **à partir de 15 ans** (au 1er octobre de l'année en cours) et avant 26 ans. L'âge d'admission en Cycle 3 et Cycle Préparatoire au Diplôme National (CPDN) est de **28 ans maximum**.

Veillez apporter la partition le jour du concours pour le pianiste accompagnateur qui sera présent pour les différentes épreuves de Chant.

FORMATION MUSICALE

L'épreuve de Formation Musicale est obligatoire pour tous les élèves qui sont admissibles à un concours en Instrument, Chant Lyrique et Direction d'orchestre.

En cas de Cycle 3 validé dans un CRD ou CRR, il faut transmettre un certificat de validation à l'administration du conservatoire : crr-accueil@ville-tours.fr ou lors de l'inscription en ligne, les candidats concernés seront alors exemptés de l'épreuve.